

La lettre de la régulation

SOMMAIRE

1-3 Point théorique

4-5 Publications

6 Annonces

7-8 Compte-rendu de Colloque

N°16

janvier 1996

EDITORIAL

La parution de la lettre n°16 a été décalée de plus d'un mois, ce dont nous vous prions de bien vouloir nous excuser. Le prochain numéro paraîtra dès le mois de mars afin de rattraper le temps perdu. Les propositions de contributions nous permettent, au moins pour les numéros à venir, de passer à 8 pages. Avec un important retard mais chaleureusement, la rédaction de la **lettre de la régulation** vous présente ses meilleurs voeux pour la nouvelle année et vous souhaite une pleine réussite dans vos projets de recherche.

La rédaction de la lettre de la régulation

POINT THEORIQUE

REGULATION THEORY AND THE ROLE OF POLITICS Reconsidering *le statut épistémologique de la théorie de la régulation*

Markus Perkmann, Department of Sociology, Lancaster University, Lancaster LA1 4YL
phone : +44-1524-841464; fax : +44-1524-594256; email : perkmann@cent1.lancs.ac.uk

Various attempts to position regulation theory in a more general theoretical perspective have included, on the one hand, the re-interpretation of regulation theory as a *théorie originale des institutions* (Villeval 1994, Boyer 1995) or "TR2" (Favereau 1995), conceived as a *théorie générale* opposed to a "local theory" (Billaudot 1995). On the other hand, several authors adopted regulation theory in a broader social science context. These efforts are illustrated by the concept of social topology (Théret 1994), the re-interpretation of institutional forms in terms of Giddens (Gorg 1994) and the project of a regulationist state theory (Jessop 1990).

All these contributions share in common the argument that regulation theory cannot be reduced to a *théorie locale* exclusively preoccupied with the explanation of certain economic regimes, an undertaking threatened by the accusation of descriptivism. A society-centered approach clearly needs to be grounded on a coherent social theoretical framework and the regulation approach was indeed developed with reference to certain underlying theoretical grounds. The first "generation" was strongly inspired by Marxian value theory, whereas the second "generation", in a more eclectic manner, referred to different traditions like the « Annales » or Keynesian and Kaleckian macroeconomics¹. Although some ties with Marxist social ontology have been conserved, the more recent contributions privileged middle range questions over abstract foundations.

One of the theoretical difficulties which resulted from this shift was a blurring of what regulation should refer to. In other words: What constitutes the unity which the semantic connotation of "regulation" suggests? If an esoteric level of values was not any more at disposal to function as the reference, how could an equivalent mechanism be found at the exoteric level of prices?² This proved to be a difficult task, due to the weakening of the strongly realist ontology of the value-theoretical approach. Although it offered an important tool for historical analysis, the concept of ex-postfunctionalism could not convincingly take this role of unity reference, because it failed to bridge the gap between system reproduction and the variety of institutional forms. The correspondence of an accumulation regime and a mode of regulation cannot explain their unity. In fact, pure ex-post-functionalism reveals the impossibility of explaining its object in theoretical terms. Nevertheless, Fordism has been characterized as a social formation with a certain "correspondence" or *cohérence* (Boyer 1986: 121). By moving away from the value theory conception of the mode of regulation, however, the clear-cut dichotomy of "competitive"

and "monopolist" which was pointing to an ideal-type operational mode has been replaced by a concept which represents more a real-type configuration of institutions. How can the cohesion then be understood?

It seems reasonable to introduce a concept of politics in order to approach this question. This suggestion can already be found within the *noyau dur* of regulation theory, where politics appears as:

(a) constitutive principle of institutional forms, which are interpreted as resulting from social struggles not having any general, suprahistorical character (Boyer: 1990).

(b) state politics, i.e. an institutional form shaping capital accumulation and economic performance. Politics in this sense has been linked with the idea of institutionalized compromise crystallized in specific forms of the state's organization and its economic interventions (Delorme/André 1983).

(c) "integral politics" in those regulationist works relying on Gramscian ideas of hegemony and historical blocs, as illustrated by some contributions by Lipietz (e.g. 1992). A regulation mode in this perspective can be interpreted as corresponding to specific hegemonic practices in conjunction with strategic positions of certain classes and groups.

The first concept suffered from the problem that politics was mainly seen as an accidental instance representing historical contingency. However, it points to an important ontological feature of regulation theory, namely the departure from any kind of historical determinism. Concerning the state, regulationist work recognized its role as an important institutional site of politics. Nonetheless there is, on the one side, a functionalist tendency to interpret the state as a "superstructure" providing societal cohesion (Théret 1990), and on the other, the danger of overstressing the state's quality as a compromise between social forces by overlooking its own institutional selectivity.

By developing further the third perspective, however, some of these difficulties may be overcome. Therefore, in the following I will propose a perspective for a regulationist politics by taking up the concept of hegemony without, however, dismissing the notion of politics conceived as an instance of institutionalization. For that, some guidelines should be suggested:

First, it seems to be appropriate to draw a distinction between state politics and politics in general. By identifying the mechanism of social reproduction as rooted in a heterogeneous ensemble of institutions, regulation theory overcomes the reifying dichotomy between (state)

La lettre de la régulation est financée grâce aux cotisations des membres de l'association *Recherche & Régulation*.

La lettre de la régulation diffuse toute information concernant les publications, séminaires, colloques ou autres activités de recherche en relation avec l'approche de la théorie de la régulation. Ces informations peuvent être adressées à Robert Boyer ou à Yves Saillard qui assure le secrétariat de rédaction de la lettre de la régulation, au CEPREMAP, 140 rue du Chevaleret 75013 Paris - Fax : 33-1 44 24 38 57 - e-mail : BOYER@ceprenap.msh-paris.fr ou à l'IREPD BP 47 38040 Grenoble Cedex 9 Tel : 33-76 82 54 30 - Fax : 76 82 59 89 - e-mail : regul@grenet.fr.

La réalisation matérielle de cette lettre bénéficie du concours de l'IREPD qui ne saurait être tenu pour responsable de son contenu. ISSN en cours

politics and economy adopted by standard economics. If politics is interpreted as constitutive for institutional forms, it has to be understood as politics in general not confined to state institutions. It is in this way that the notion of political economy becomes meaningful. Théret conceptualized these distinctions by distinguishing the "order" of the political and the "practices" of politics (Théret 1994). Criticizing Théret's concept of the political as being responsible for all socialization, Billaudot (1995) recently put forward an alternative by suggesting to regard the political socialization in substantial terms (*registre*) as apart from the political order (*ordre*) based on the institution of citizenship. Similarly, Bowles and Gintis drew a distinction between, on the one hand, the institutional "sites" of the state and the capitalist economy, and, on the other hand, the "practices" of politics and economy (Bowles/Gintis 1986).

Second, that politics is not a separate region within social totality but penetrates the social and economic structures must not lead to its conception as a purely accidental quality affecting social substance. On the contrary, politics must be seen to have its own materiality, otherwise it would escape from the possibility to be theorized in a systematic way. This perspective especially arises from the Gramscian lines in regulation theory as mentioned above.

Within this perspective I would like to present a conception of politics that could not only be compatible with regulation theory, but that could contribute to strengthen its theoretical foundations⁵. Paradoxically, this can be achieved by adopting an anti-foundational approach to politics. Such a notion is closely linked with the aspect of politics as a constitutive practice of, say, institutions. This is an asymmetrical notion of politics discarding the idea that politics is a well confined region of society, working according to analogous rules like other regions. Such a symmetrical understanding of politics is actually adopted by autopoietic theories (Luhmann 1993). Important qualifications of this symmetry has been put forward by Théret and Billaudot.

A more radical asymmetry, however, can be conceptualized under the level of primacy of politics (Bertramsen et al. 1991, Torfing 1995). This does not indicate the priority of the "political sphere" over other spheres and is therefore not a type of "politicism". There exists no particular political sphere. Politics in this sense is understood as the subverting instance of the social (and therefore, also the economy). This notion is inspired by post-structuralism and discourse theory. The social, in this perspective, is a complex field of temporarily fixed practices the very contingency of which has become invisible. These practices are, to use a geological metaphor, sedimented and this constitutes the inertia of the social (its "structure"). Since all practices are discourses, they have symbolic character. Their sedimentation, therefore, is a fixation of meaning. Although meaning can never be fully fixed⁴, it is however possible to establish a precarious unity of these practices within their relational context. This is the field of politics: it defines and subverts meaningful social practices.

How could this discourse-theoretical concept of politics, which here has only been roughly drafted, contribute to the foundations of regulation theory? It seems to be worth looking at some apparent correspondences in order to clarify this question.

In the first place, regulation theory in certain aspects appears to start out from an antifoundationalist ontology. The move from the "esoteric" to the "exoteric" level as represented, in different ways, in the shift from the value-theoretical to the price-theoretical approach as well as in the genealogy of Lipietz's works can be interpreted in this sense. This move to the "surface" was admittedly linked with a prioritization of middle range analysis over abstract conceptualization. So, "anti-foundationalism" could also be understood in terms of lacking abstract foundations, as it is implicit in the objection of descriptivism. In fact, especially in the currently dominant price-theoretical approach the abstract concepts inherited from the realist Marxist legacy (mode of production, value form, wage relation) seem to have a more heuristic than systematic connection to the middle range level. This leads to stress the variety of capitalisms over the general form of capitalism. In other words, contingency is introduced into the analysis of historical configurations. The reference to abstract Marxist concepts here seem to

be degenerated to an merely rhetorical *hommage* to the history of thought.

However, anti-foundationalism does not necessarily preclude an abstract analysis. Critical realism, for instance, identifies "contingent necessities" (Jessop 1990) at different levels of "rational abstractions" (Sayer 1995)⁵. Fordism, in this way, can be characterized as a rational abstraction, at an intermediate level, less abstract than the mode of production, and less concrete than a certain mode of development. This is clearly anti-foundationalist, since neither the existence nor the characteristics of the objects "Fordism" are derived from any abstract social ontology (mode of production).

A second correspondence lies in the fact that regulation theory negates the existence of privileged historical actors but nevertheless stresses the *political* logic of economic development (as opposed to a capital logical approach). Contingency in regulation theory is sometimes conceptualized in terms of the *objet trouvé*, although implicitly institutional forms and regulations modes are supposed to result from social struggles. A post-foundational notion of politics could help to overcome this regulationist indeterminacy where the political is reduced to the role of providing, so to speak, the "degrees of freedom" for the social. If politics is conceded its own materiality, it can become an intelligible object.

This could be managed by inspecting more closely the possible complementarity of regulation and hegemony. For that the nature of *unity* which a mode of regulation is referred to has to be reconsidered. Regulation does not pre-exist its elements: the unity of the regulation mode is therefore constituted *ex post*⁶. In order to avoid the unsatisfactory reference to social cohesion, a non-functional explanation of the temporary stability of social formations can be attempted by help of antifoundational politics. In this view, institutions are constructed through articulation, i.e. through the *relational* fixation of meaning of a set of practices. Since articulation is always a contingent intervention in an undecidable terrain, from the "outside", this process is a hegemonic intervention (Laclau 1993: 282). The emergence of institutions, therefore, is a political process. Once established, institutions acquire a certain "strategic selectivity" (Jessop 1990) which gives different social forces different positions to act and to "reduce contingency" in undecidable situations.

Hegemony can be thought as inscribed in a complex field of temporary fixed practices shaped by different accumulation and/or state projects (e.g. the German *Soziale Marktwirtschaft* project, or more generally: the post-war Keynesian welfare state). Hegemony overcomes the "impossibility of society" (Torfing 1991: 91) by normalizing social antagonism and putting them into regular forms of conflict⁷.

To summarize, institutions are, on the one hand, the material basis for a hegemonic formation and, on the other, since they are joint places of power, knowledge and spatial structure (De Certeau 1984), they both selectively constrain and enable the adoption of certain modes of calculation and procedures. Hegemony becomes the "reverse side" of regulation, a correspondence which Bertramsen (1991: 138) has conceptualized in terms of Lockwood's distinction between "social integration" and "system integration". The concept of the "mode of development" represents this unity. Hegemony precariously secures the "social structure" upon which regulation is based in a specific historical conjuncture: the process of regulation therefore acquires the character of an ensemble of hegemonic practices. To put it in another way, such a "successful" link between hegemonic practices (as sedimented in institutional forms) and mode of regulation can be conceptualized in terms of the Gramscian "historical bloc". Basically, this refers to the degree of correspondence between the strategic dimension of a social formation and the (perceived) economic processes which escape from full intelligibility and controllability. A generalized example of this link between strategic and structural dimension is the ongoing restructuring of industrialized economies. The "unity" of institutional re-organization (i.e. competition state, decentralization of industrial relations and productivity regimes through innovation) cannot be perceived without considering the articulation of different projects, the relational positions between different actors involved one to each other *and* towards what is meant to be economic reality and finally the

changing nature of actor's self-identities within this process. This perspective, therefore, can offer an interesting means to investigate the often discussed problem of institution-building and institutional change (Boyer/Hollingsworth 1995). Underlying regulation theory with anti-foundational politics possibly leads to a reformulation of the conditions for stability and crisis of social formations. Economic processes, like other objects, *are* (and *have to be*) interpreted socially, and through that they are given a certain meaning, valid only in this specific context. The break down e. g. of a mode of development, like Fordism, therefore depends heavily on the discursive construction of the crisis and the emergence of competing projects. An explanation of a crisis cannot concentrate on a naturalizing interpretation of economic parameters as if there were an economic system which has to reproduce itself⁸. Social crisis is not *directly* linked to accumulation dynamics though its interpretation is a very important factor. The crisis of the Fordist mode of development, therefore has to be conceived as crisis both of the fordist regulation and the fordist hegemonic project.

A final remark should address the relation between an anti-foundational theory of politics and regulation theory in terms of theory building. A theory which by definition bases itself on the principle of articulation in order to reduce basic contingency (as does anti-foundational politics) cannot, by definition, construct causal models of social processes, since articulation escapes from being determined by causality. Regulation theory, on the contrary, can identify certain causally explicable processes by referring them to capital accumulation and economic dynamics. In this situation, regulation theory provides a "substantiation" of a post-foundational theory of politics. In other words, regulation theory provides a systematic account of the specific relation between institutional configurations and economic processes. These can be conceived as objects identified by rational abstractions. To some extent, this recalls the manner in which autopoietic system theory provides the abstract functional method with a more precise content (Luhmann 1971). Regulation theory at various (arbitrary) levels of abstraction conceptualizes the economic aspect of system integration and shows how institutional forms constituting a mode of regulation are articulated with certain economic paths. By exploring the institutional conditions for these accumulation regimes it simultaneously points to the way the economy is constructed by various hegemonic practices. And if seen as an alternative project to neoclassical economics, regulation theory itself contributes to construct "the economy" in a alternative way by supposing a different constellation of contingencies and necessities.

References

- Bertramsen, R. B./Frølund Thomsen, J. P./Torfing, J. 1991:** *State, economy and society*. London.
- Billaudot, B. 1995:** La théorie de la régulation est-elle une théorie économique? (A propos du statut épistémologique de la théorie de la régulation). *La lettre de la régulation* n° 14: 1-2.
- Billaudot, B. 1995a:** *L'approche en terme de régulation: un essai de renouvellement*. Grenoble: IREPD.
- Bowles, S./Gintis, H. 1986:** *Democracy and capitalism. Property, Community, and the Contradictions of Modern Thought*. New York: Basic Book., Edition française *Démocratie post-libérale*, Paris: La Découverte, 1988.
- Boyer, R. 1986:** *La théorie de la régulation: une analyse critique*. Paris: La Découverte.
- Boyer, R. 1990:** Préface. Pour une seconde génération de travaux sur la régulation. In: Boismenu, G./Drache, D.: *Politique et régulation: Modèle de développement et trajectoire canadienne*. Montréal/Paris.
- Boyer, R. 1995:** Vers une théorie originale des institutions économiques? In: Boyer/Saillard: 530-538.
- Boyer, R./Hollingsworth, R. 1995:** From national embeddedness to spatial and international nestedness. Unpublished manuscript.
- Boyer, R./Saillard, Y. 1995 (eds):** *Théorie de la régulation. L'état des savoirs*. Paris: La Découverte.

Certeau, M. de 1984: *The practice of everyday life*. Berkeley, Los Angeles.

Demirovic, A. 1992: "Regulation und Hegemonie. Intellektuelle, Wissensspraktiken und Akkumulation". In: Demirovic, A./Krebs, H.-P./Sablowski, T. (Hrsg.) 1992: *Hegemonie und Staat. Kapitalistische Regulation als Projekt und Prozess*. Munster.: 128-157.

Derrida, J. 1978: *Writing and difference*. London.

Favereau, O. 1995: Conventions et régulation. In: Boyer/Saillard: 511-520.

Görg, C. 1994: "Regulation - Ein neues Paradigma?" In: Esser, J./Görg, C./Hirsch, J. (Hrsg.): *Politik, Institutionen und Staat. Zur Kritik der Regulationstheorie*. Hamburg.

Hubner, K. 1990: *Theorie der Regulation. Eine kritische Rekonstruktion eines neuen Ansatzes der Politischen Ökonomie*. Berlin.

Jessop, B. 1990: Regulation theories in retrospect and prospect. In: *Economy and Society* 19(2): 153- 216.

Laclau, E. 1993: Power and Representation. In: Poster, M. (ed): *Politics, theory and contemporary culture*. New York.

Laclau, E./Mouffe, C. 1985: *Hegemony and socialist strategy. Towards a radical democratic politics*. London.

Lipietz, A. 1985: *The enchanted world. Inflation, credit and the world crisis*. London: Plato. *Le Monde enchanté : De la valeur à l'envol inflationniste*, Paris: La Découverte, 1983.

Lipietz, A. 1992: Allgemeine und konjunkturelle Merkmale der ökonomische Staatsintervention. In: Demirovic u. a. 1992: 182-202.

Luhmann, N. 1971: Funktionale Methode und Systemtheorie. In: Luhmann N.: *Soziologische Aufklärung. Aufsätze zur Theorie sozialer Systeme* (2. Aufl.). Opladen.

Luhmann, N. 1993: *Soziale Systeme: Grundriss einer allgemeinen Theorie* (4. Aufl.). Frankfurt/M.

Théret, B. 1990: La place de l'Etat dans les théories économiques françaises de la régulation: éléments critiques et repositionnement à la lumière de l'histoire. *Economie Appliquée* XLIII(2): 43-81.

Théret, B. 1994: To have or to be: on the problem of the interaction between state and economy and its 'solidarist' mode of regulation. *Economy and Society* 23(1): 1-46.

Villeval, M.-C. 1994: "La régulation comme théorie des institutions économiques: perspectives de recherche". *La lettre de la régulation* n° 12: 1-2.

Notes

¹The distinction between "value-theoretical" (*werttheoretisch*) and "price-theoretical" (*preistheoretisch*) regulationist approaches made by Hubner (1990) is an ideal-type one.

²For the esoteric/exoteric distinction see Lipietz (1985).

³My general argument has been strongly inspired by Bertamsen, Frølund Thomsen and Torfing (1991).

⁴The philosophical reasons can be found in Derrida (1978).

⁵The notion of "contingent necessities" points to the *contingent* articulation of objects, each with its own *necessary* characteristics. In epistemological terms, one can speak of a "weak realism" of regulation theory (Torfing 1991: 68).

⁶An argument stressed by Jessop (1990: 185ff) though he states more precisely that regulation can be thought as articulating dissimilar existing elements (like signifiers) to determinate moments.

⁷In extenso Demirovic 1992.

⁸Obviously I do not refer to economic crisis in a strict sense which is defined by the break down of certain parameters.

Institutions

Benjamin Coriat, Giovanni Dosi, The institutional Embeddedness of Economic Change. An Appraisal of the 'Evolutionary' and

'Regulationist' Research Programs, WP -95-117 International Institute for Applied Analysis, A-2361 Laxenburg, Austria. Tel: +43 2236 807; Fax: +43 2236 71313; E-mail: info@iiasa.ac.at.

Etat

Bruno Théret, "L'État au carrefour des sciences sociales. Manifeste pour l'interdisciplinarité", et "Finance, souveraineté et dette sociale. Capital symbolique, différenciation de la société et construction européenne", in *L'État, la finance et le social. Souveraineté nationale et construction européenne*, B. Théret ed., Paris, Éditions la Découverte, 1995.

Bruno Théret, "L'État dans la problématique de la régulation. Bref compte rendu d'une histoire récente", *Actuel-Marx*, n° spécial *Théories de la régulation, théorie des conventions*, 1995.

Bruno Théret, "A propos du rôle de l'État dans la mise en oeuvre des réseaux de transports et de communication dans la France du grand XIXe siècle (1815-1939) : les théories confrontées à l'histoire et à la mesure", *Histoire et Mesure*, Vol. X, n° 1-2, 1995.

Politique économique

Bruno Théret, "Politique économique et régulation : une approche topologique et autopoïétique", Colloque *Regulação Economica e Globalização*, IESP- FUNDAP, IE-UNICAMP, Fundap, São Paulo, Brésil, 4-6 avril 1995.

Politiques sociales

Bruno Théret, "De la comparabilité des systèmes nationaux de protection sociale dans les sociétés salariales : essai d'analyse structurale", Colloque franco-allemand *Comparer les systèmes de protection sociale en Europe*, MIRE - CNRS - Centre Marc Bloch, Wissenschaft Zentrum Berlin, 27-29 avril 1995.

Bruno Théret, "Regulation and National Systems of Social Policies : The Japanese Exception?", International Conference *Japanese Economy and «Régulation» Theory*, Kumamoto Gakuen University, Japon, 14-16 septembre 1995.

Emploi

Conseil supérieur de l'emploi des revenus et des coûts, *Les inégalités d'emploi et de revenu. Mise en perspective et nouveaux défis*, Editions La Découverte, 1996.

Changement technique

Florence Palpacuer, *Development of Core-Periphery Forms of Organization. Some Lessons from the New York Garment Industry*, septembre 1995, Equipe de Recherche sur la Firme et l'Industrie, Université de Montpellier I, France; International Institute for Labour Studies, Case Postale 6, Route des Morillons 4, CH-1211 Geneva 22, Switzerland; Tel (4122) 799 6568; Fax (4122) 788 0950.

Développement

Ignacy Sachs, *A la recherche de nouvelles stratégies de développement. Enjeux du sommet social*, Gestion des transformations sociales, Série Politiques Sociales, Most, 1996.

Europe de l'Est

Franz-Lothar Altmann, Wladimir Andreff, Gerhard Fink, Die zukünftige Erweiterung der Europäischen Union in Mitteleuropa (Future Expansion of the European Union in Central Europe), *Südost-Europa*, H. 5, n° 44, 1995.

Wladimir Andreff, éd., *Le secteur public à l'Est. Restructuration industrielle et financière*, Editions L'Harmattan, Paris 1995.

Wladimir Andreff, Le contrôle des entreprises privatisées dans les économies en transition : Une approche théorique, *Revue Economique*, vol. 46, 3, mai 1995.

Madeleine Andreff, Wladimir Andreff, Economic Disintegration in Eastern Europe : Towards a New Integration ? in B. Dallago, G. Pegoretti, eds., *Integration and Disintegration in European Economies*, Dartmouth, Aldershot 1995.

Sorica Sava, Gheorghe Zaman, Steliana Pert, SOEs Divestiture and Privatization in Romania (Ace Phare Program "Macroeconomic impact of privatization"), *Revue Roumaine des Sciences Economiques*, tome 38, n°1, janvier-juin 1994.

Sorica Sava, Essay on the Types of Contemporary Market Economies, *Revue Roumaine des Sciences Economiques*, tome 37, n°2, juillet-décembre 1993.

Amérique du Nord

Daniel Drache, Andrew Ranachan (eds) *Warm heart : cold country. Fiscal and Social Reform in Canada*, co-published by the Caledon Institute of Social Policy, Ottawa and the Robarts Centre for Canadian Studies, York University, octobre 1995.

Amérique latine

Bruno Théret, "Du rôle des États et des régimes politiques dans la divergence des trajectoires économiques du Brésil et du Mexique depuis les années 1970" (en collaboration avec Jaime Marques Pereira), Seminario Internacional *Apertura Economica y sociedades Latino-americanas*, Universidad Nacional de Colombia, Bogota, et GREITD, Villa de Leyva, Colombie, 11-13 octobre 1995.

Asie

Diana Hochraich, *La Chine : de la révolution à la réforme*, Syros, 1995.

Japon in *Extenso*, publication trimestrielle, ISSN 0761-2842
 Directeur de la publication : J. JAUSSAUD
 Comité d'orientation : J.F. ALLAFORT, J. BASSINO, E. BAUDEL, F. BURGUIERE, J.Y. CAPUL, J. ESMEIN, A. GARANTO, T. KAGEYAMA, N. THEVENOT.
 Abonnement : 140 francs pour un an (4 numéros), 250 pour deux ans
 Etranger 170 Francs (un an), 320 francs (deux ans) ;
 chèques à l'ordre de Association CORPVS,
 IUT-GEA, 8 rue des Cames, BP 503, 86012 Poitiers Cédex, France

L'ESC Nantes Atlantique et l'IAE de l'Université de Poitiers ont organisé, avec le soutien de la Commission Européenne (DG1) et de la Fondation Nationale pour l'Enseignement de a Gestion, un séminaire international de recherche sur le thème *Pays d'Asie : enjeux stratégiques, concurrence et coopération*. Ce séminaire s'est déroulé dans les locaux de l'Ecole Supérieure de Commerce de Nantes le 3 Novembre 1994. *Japon in Extenso* publie dans ses numéros 34 (décembre 94) et 35 (mars 95) une partie des contributions de ce séminaire, celles relatives au Japon. Les actes complets de cette journée sont par ailleurs édités par l'ESC Nantes Atlantique et l'IAE de Poitiers, et sont disponibles au prix de 150 Frs (voir programme page suivante). Toute commande doit être adressée à Mme Anne DRAILLARD, Groupe ESC Nantes Atlantique, 8 route de la Jonelière, BP 72, 44003 NANTES Cédex 01.

Sommaire du n° 35

Régression des marges de profit, transformation des entreprises : la fin des Harpagon Jean ESMEIN, Université de Nanterre

Quelles valeurs pour l'Asie d'aujourd'hui ? Contribution à une analyse de la dynamique des valeurs dans les pays d'Asie Orientale Catherine de la ROBERTIE - Université de Rennes 1

Stratégies d'alliance avec les entreprises japonaises Jacques JAUSSAUD - CERMO - IAE de Poitiers

Japanese trading companies and their impact on industrial buying in Japan : a case study of 14 organizations Samuel DZEVEVER - Groupe ESC Nantes Atlantique

Sommaire du n° 36

La stratégie des firmes japonaises dans une industrie de main d'oeuvre - le cas de l'industrie de l'habillement - Annie GARANTO

Industrial product positioning strategy in the Japanese market - the case of foreign suppliers - Sam DZEVEVER

Sommaire du n° 37

Cycles macro-économiques et innovations dans le commerce de détail au Japon (1872-1994) Jean-Pascal BASSINO

A propos des économistes modernisateurs : dans l'oeuvre de Laura HEIN, la genèse de la politique japonaise de l'emploi Jean ESMEIN

Evolution des anticipations sur le Yen et Changement du mode de régulation de l'économie japonaise à l'horizon 2010 Frédéric BURGUIERE

L'Etat et l'entreprise au Japon : le MITI Renaud de MARICOURT

Les articles seront proposés à *Japon in Extenso* sous forme dactylographiée, d'une longueur de 10 à 25 feuillets de 1.500 signes (25 lignes X 60 signes). Tableaux et schémas devront être insérés dans le texte.

Competition & Change
 The Journal of Global Business and Political Economy
 Editors : Richard P. Appelbaum & Jeffrey Henderson
harwood academic publishers

Volume 1, Number 1
Contents
 The Hinge of History : Turbulence and Transformation in the World Economy
Richard P. Appelbaum and Jeffrey Henderson

Corporate Coalitions and Industrial Restructuring : Explaining Regional Trade Agreements
Ronald W. Cox

The State and the Global City : Notes Towards a Conception of Place-Centered Governance
Saskia Sassen

The Geographic Foundations of Industrial Performance
Allen J. Scott

The Crisis of Cost Recovery and the Waste of the Industrialised Nations
Karel Williams, Colin Haslam, John Williams, Sukhdev Johal, Andy Adcroft and Robert Willis

A Comment on « The Crisis of Cost Recovery and the Waste of the Industrialised Nations »
Martin Carnoy

A Comment on « The Crisis of Cost Recovery and the Waste of the Industrialised Nations »
Grahame Thompson

EEA
The Eastern Economic Association
Sponsor the *The Eastern Economic Journal*
 John Adams, Vice President, EEA
 Department of Economics Northeastern University
 Phone: 617-373-2872
 Fax : 617-373-3640
 Internet : John.adams@lynx.neu.edu
 Boston, MA 02115

The EEA enters its third decade as a vigorous and lively forum for the exchange of ideas. Although many participants come from the eastern United States, there is considerable involvement of economists from other regions. We particularly welcome participants from Europe and Asia.

The theme of this year's conference is :
World Trade : The Politics & Economics 15-17 March 1996 - BOSTON - The Park Plaza Hotel
 and the hope is to encourage panels to incorporate various methods or styles of economics. The theme is suggestive only. Papers or panels on any subject are welcome.

As always, the EEA in 1996 will feature several plenary sessions. This year Lawrence Summers, Avinash Dixit, and Peter Diamond will be among the distinguished speakers.

Abstracts, forms, sessions, payments, and questions may be direct to :
Pat Norton or Carla Scott - Eastern Economic Association
Bryant College
 1150 Douglas Pike
 Smithfield, RI 02917; Tel. (401) 232-6470; Fax (401) 232-6720
 cscott@acad.bryant.edu

Sociologia del Trabajo
REVISTA CUATRIMESTRAL DE EMPLEO, TRABAJO Y SOCIEDAD

DIRECCIÓN
 Juan José Castillo
 Santiago Castillo
 Carlos Prieto

CONSEJO DE REDACCIÓN
 Vicente Albaladejo
 Arnaldo Bagnasco
 Juan José Castillo
 Santiago Castillo
 Jordi Estivill
 Lluís Fina
 Oriol Homs
 Faustino Miguélez
 Ruth Milkman
 Alfonso Orti
 Manuel Pérez-Yruela
 Carlos Prieto
 Helen Rainbird
 Antonio J. Sánchez

DIRECCIÓN DE LA REDACCIÓN DE LA REVISTA
 Revista Sociologica del Trabajo
 Facultad de Ciencias Políticas y Sociología
 Despacho 22.13
 Campus de Somosaguas
 28223 MADRID

Próximos números
Sociología del Trabajo quiere publicar en los próximos números artículos especialmente dedicados a :

- Significado del trabajo y reestructuración societal
- La reorganización/fragmentación de la gran empresa : problemas y oportunidades
- Cambios en la regulación pública de la relación salarial
- Conflictividad laboral
- Trabajo y relaciones de trabajo en el sector público
- Estrategias, actores e identidades profesionales
- Viente años después de *Trabajo y capital monopolista* de H. Braverman (balances, con referencia a España que incluyan aspectos teóricos y empíricos).

EDITOR, ADMINISTRACIÓN Y SUSCRIPCIONES
 Siglo XXI de España Editores, S.A.
 Calle Plaza, 5. 28043 Madrid
 Teléfonos : (91) 759 48 09 - 759 49 18
 Fax : 759 45 57

Lancement d'un groupe de travail :
THÉORIE DE LA RÉGULATION ET
ANALYSE DES PAYS DES TIERS-MONDES
(Michel Vernières)

Sur les quelques 550 pages de "Théorie de la régulation. L'état des savoirs", à peine 25 sont consacrées à l'analyse du cas des pays des Tiers-Mondes ou en développement. Ce constat n'est que le reflet du petit nombre relatif de travaux consacrés à ces pays dans une problématique régulationniste. Il semble donc particulièrement opportun de s'interroger sur les raisons de cet état de fait et sur les questions à aborder en priorité pour qu'il en soit autrement si l'on veut éviter que la théorie de la régulation ne soit qu'une théorie étroitement valable pour le seul Monde d'ancienne industrialisation.

Pourquoi un petit nombre de travaux ?

Notre hypothèse est que la théorie de la régulation s'est développée dans une phase où les études sur le développement sont entrées dans ce que P. Hugon a appelé "le temps de la gestion (1975-80-90)" (in Etat des savoirs sur le développement, Karthala 1993) caractérisé par une remise en cause des schémas et théories globales du développement et par une concentration des travaux sur des champs plus étroits. C'était là un contexte intellectuel peu favorable à la greffe de la théorie de la régulation sur le vieil arbre de la théorie du développement qui a connu son "âge d'or" (Lewis dixit) dans les années 50-60. Certes, sont toujours cités quelques travaux comme ceux d'Ominami, Lipietz, Hillcoat, Lanzarotti etc. Mais la moisson est relativement faible.

La deuxième moitié des années 95 est-elle plus favorable à une telle réflexion ? J'en suis convaincu pour une série de raisons parmi lesquelles émergent :

- le défi du renouveau de l'analyse orthodoxe dans le champ du développement
- la nécessité de situer dans un cadre théorique global les travaux spécialisés des deux dernières décennies.

Par contre les "embûches de la transposition du fordisme" (L. Talha, in Théorie de la régulation) ne semblent pas un obstacle dans la mesure où la place donnée à celui-ci était liée au terrain d'étude de la majorité des régulationnistes et non à son caractère essentiel pour la théorie.

Quelques questions prioritaires

Pour les dégager, il conviendrait de repartir des "quatre piliers de la théorie de la régulation" (Avant-propos de Boyer et Saillard in Théorie...):

- Plus en encore que pour d'autres domaines, l'analyse du développement impose de se laisser interpellé par les autres disciplines.

- La diversité croissante des réalités économiques et sociales constitutives des pays des Tiers-Mondes exige de délimiter avec précision l'espace et la période considérés.

- Aucun processus de développement ne peut être compris s'il n'est analysé dans sa profondeur historique, en particulier le poids variable de la période coloniale et des modalités d'accès à l'indépendance politique.

- L'exigence d'homogénéité des hypothèses, bien que difficile à mettre en oeuvre, apparaît indispensable pour donner un fondement cohérent aux stratégies de développement.

En un deuxième temps, une réflexion approfondie sur la notion de rapport salarial appliquée à ces pays permettrait de tenir compte de tout ce qui est improprement qualifié d'emploi informel et inviterait à conférer au système de formation une importance décisive et par conséquent à mieux l'intégrer comme variable clé de l'analyse régulationniste.

L'analyse des régimes monétaires et des formes de la concurrence ne saurait être conduite dans un cadre exclusivement national, même pour les pays où l'Etat n'est pas quasi inexistant. Elle ne saurait être séparée de l'analyse d'ensemble de la régulation de l'économie mondiale. En effet, la mondialisation économique croissante rend ces phénomènes de plus en plus interdépendants d'une économie à l'autre. Par contre, comme le montrent les grandes diversités régionales d'évolution, les sociétés révèlent des capacités

d'adaptation très diversifiées qui dépendent, pour l'essentiel, de la nature de leur rapport salarial.

Ces quelques lignes n'ont d'autre objectif que d'inviter le plus grand nombre possible de ceux d'entre nous qui se sentent concernés par cette question à prendre la plume pour alimenter la réflexion d'un tel groupe de travail et permettre, lors d'une première réunion, de définir un programme de réflexion tenant compte de tout ce qui a été ici négligé.

Une première réunion de travail aura lieu le Mercredi 14 Février à 14 H au CEPREMAP 142 Rue du Chevaleret 75013 PARIS (salle 410)

Contacteur Irène HORS tél.: 40 77 84 30; Fax : 44 24 38 57

GDR RELATIONS PROFESSIONNELLES :
NEGOCIATIONS ET CONFLITS PROGRAMME DES
SEMINAIRES ET JOURNEES D'ETUDES 1995/1996

I. Séminaires

VENDREDI 1er DECEMBRE (9H30 - 12H30 au CNAM*)

Autour du livre de A. Jobert, C. Mary, L. Tanguy
"Education et travail, en Grande Bretagne, Allemagne et Italie"
 A. Colin, 1995

VENDREDI 2 FEVRIER 1996 (9H30 - 12H30 au CNAM)

Débat : **L'entreprise est-elle un objet sociologique ?**
 Autour du livre de Ph. Bernoux : "La sociologie des entreprises" Seul 1995

VENDREDI 29 MARS 1996 (9H30 - 12H30 au CNAM)

Débat : **La modernisation des syndicats**
 Autour du livre de G. Alezar, L. Brovelli, G. Delahaye, J.M. Leterrier : "Faut-il réinventer le syndicalisme?"

II - Journées d'étude

1 - VENDREDI 24 MAI 1996 (9H30 - 17H30 au CNAM)

"Les accords d'entreprise portant sur l'emploi"
 Journée interdisciplinaire animée notamment par C. Thudéroz (CRISTO), N. Quintero (CEREQ), N. Mauchamp et L. Duclos (GIP MI) M.A. Rotschild Souriac (IRERP) autour de recherches en cours sur les accord d'entreprise sur l'emploi.

2 - AUTOMNE 1996 (DATE A FIXER)

"Travail, emploi, activité : nouveaux rythmes, nouveaux droits"
 Journée d'étude comparative, préparée par J.Y. Boulouin, P. Rozenblatt, M.L. Morin

* *Les invitations seront envoyées avant chaque séance avec précision du programme, du nom des différents intervenants, du lieu et des horaires précis.*

Responsable : Marie-Laure MORIN
LIRHE - Université des Sciences Sociales - Bâtiment J
 Place Anatole France - 31042 TOULOUSE Cedex
 Tél. : 62.15.06.06 - Fax : 62.15.06.00

**SEMINARIO REGULAÇÃO ECONOMICA E GLOBALIZÃO
FUNDAP, SAO PAULO, 4 au 6 avril 1995**

Bruno Théret, IRIS-TS, Université Paris Dauphine, 75775 Paris cedex 16. Email : theret@paris9.dauphine.fr

Du 4 au 6 avril 1995, dans les locaux de la Fundação do Desenvolvimento Administrativo (FUNDAP) à São Paulo, Brésil, s'est tenu un colloque franco-brésilien sur le thème *Regulação econômica e Globalização* sous la responsabilité scientifique de José Carlos Braga (IESP-UNICAMP) et Bruno Théret (CNRS - Université Paris Dauphine). Ce colloque, résultat d'une coopération franco-brésilienne menée dans le cadre d'un accord CAPES-COFECUB initié en 1988, était organisé par la FUNDAP, l'Instituto de Economia do Setor Público (IESP), l'Instituto de Economia da UNICAMP (Université de Campinas) et le Nucleo de Estudos das Políticas Públicas (NEPP - UNICAMP) pour la partie brésilienne, par l'IRIS-TS pour la partie française. Son objectif était de présenter certains travaux français récents de chercheurs se reconnaissant dans une approche régulationniste et d'organiser à cette occasion une confrontation théorique avec l'ensemble des chercheurs brésiliens constituant la dite "Ecole de Campinas" (car elle développe son enseignement principalement à l'Institut d'économie de l'UNICAMP, une université qui constitue un des pôles intellectuels parmi les plus importants du Brésil). Cette école, apparentée au courant structuraliste latino-américain, travaille en effet dans une perspective d'économie politique, historique et institutionnaliste, tout en ne rejetant pas les outils de formalisation, soit dans une perspective proche de celle de la régulation. Un second objectif important du colloque était de rompre avec la tendance à l'abandon de l'Amérique Latine dans les préoccupations des intellectuels européens en faisant découvrir à des chercheurs français n'ayant pas eu jusqu'à maintenant de contact suivi avec ce pays le potentiel économique, politique et social du Brésil ainsi que celui de ses sciences sociales. Le colloque qui a rassemblé un public nombreux a été le lieu d'échanges fructueux. Les contributions rassemblées seront publiées en 1996 au Brésil en portugais dans un livre sous la direction de J. C. Braga et B. Théret.

Pour rendre brièvement compte de cette manifestation, il faut rappeler que dans sa programmation avait été retenue une série de six grands thèmes de recherche allant du plus théorique et du long terme historique jusqu'aux questions les plus concrètes et conjoncturelles.

I. Les grands thèmes traités.

Ont été tout d'abord abordés les problèmes généraux de méthode relatifs 1/à la place des institutions dans la dynamique historique et géographique du capitalisme ("Economie, histoire et institutions", Robert Boyer, CNRS, CEPREMAP, EHESS) et 2/à la possibilité et la manière de modéliser cette dynamique ("Formaliser la dynamique historique, pourquoi et comment ?", Frédéric Lordon, CNRS, CEPREMAP). La discussion qui s'en est ensuivie sur *L'histoire et ses modèles économiques*, introduite par José Carlos Braga, a été menée principalement autour de deux couples conceptuels : d'une part, l'opposition régulation/crise avec ce qu'elle implique quant à la saisie des discontinuités historiques et des variations géographiques dans les systèmes institutionnels qui canalisent le développement capitaliste; d'autre part, le rapport entre les concepts de régulation et d'équilibre mathématique et ses implications en terme de formalisation des trajectoires de développement et de changement structurel.

A ensuite été abordée la question de la place de l'Etat dans la régulation économique et sociale. Cette place a été envisagée selon deux points de vue complémentaires, un point de vue international et donc externaliste, un point de vue national et donc internaliste. Dans le point de vue externaliste, l'Etat a été saisi génétiquement en tant qu'élément d'un système international d'États dit "westphalien", système dont la constitution ne saurait être rapportée directement à une logique d'ordre économique et qui a connu sur la longue durée une succession de régimes de reproduction débouchant sur son actuelle crise structurelle ("Sur la genèse des institutions internationales", Mario Dehove, Commissariat Général du Plan). Dans le point de vue internaliste, a été abordé le problème théorique du rôle et des conditions d'efficacité des interventions étatiques dans la régulation du régime d'accumulation, l'accent étant mis sur le jeu des médiations symboliques (monnaie, droit, représentations sociales) nécessaires à l'institutionnalisation des interdépendances entre le politique et l'économique ("Régulation et politique économique", Bruno Théret). La discussion introduite par João Manuel Cardoso de Mello (IE-UNICAMP) et Carlos Esteban Martins (FUNDAP) a ici été focalisée sur la portée de l'analyse en terme de systèmes pour mener une analyse du politique et des politiques publiques, la pertinence d'une mobilisation de la théorie des systèmes autopoïétiques pour rendre compte des difficultés d'actualisation des politiques économiques étant plus particulièrement interrogée.

Après la forme Etat, c'est le rapport salarial, les formes d'emploi et les régimes de distribution des revenus qui ont fait l'objet de divers questionnements ("Marché du travail, protection sociale et développement : un jeu de miroirs Europe/Amérique latine", Jaime Marques Pereira, IHEAL, Université Paris III; "Crise de la société salariale et nouvelles formes de pauvreté", Henri Nadel, GERTTD, Université Paris VII; "Emprego, Mercado do Trabalho e Regime Salarial", Paulo Baltar, IE-UNICAMP). En dépit de la "beauté de la forme salariale", celle-ci peut-elle continuer à être considérée comme étant au fondement des sociétés contemporaines tant développées que "tardives" ? Quelles sont les conditions et les chances pour que le rapport salarial continue de structurer ces diverses sociétés ? Quel avenir pour l'Etat providence dans le contexte actuel où même au centre du capitalisme, on renoue avec des formes de pauvreté qu'on croyait définitivement écartées ou rejetées à la périphérie ? La stimulante discussion introduite par Sonia Draibe (NEPP-UNICAMP) a conduit à faire percevoir qu'une réponse satisfaisante à ces questions exigeait de développer une analyse mieux intégrée des configurations des diverses formes structurelles et notamment de mettre en évidence les interdépendances entre leurs régimes respectifs de reproduction.

C'est dans cette direction d'une analyse plus serrée de la hiérarchie des rapports prévalant entre le régime salarial, le régime monétaire et le régime de concurrence dans diverses conjonctures historiques et géographiques que les réflexions proposées dans la session suivante portant sur les nouveaux rapports de concurrence et la politique industrielle se sont également orientées. Bien que le contexte politique soit désormais dominé par le néo-libéralisme, peut-on sérieusement analyser l'émergence de nouveaux secteurs productifs moteurs susceptibles de servir de base à un nouveau régime d'accumulation à partir des seules formes de concurrence réactivées par la globalisation ("Mutations technologiques et politiques réglementaires : les déterminants de l'émergence d'un nouveau secteur", Alain Rallet, IRIS-TS, Université Paris Dauphine) ? Faut-il concevoir ces rapports de concurrence comme situés désormais au coeur du nouveau mode de croissance aux lieux et places du rapport salarial de la période fordiste ("Ajustement structurel et politiques industrielles", Pascal Petit, CNRS, CEPREMAP) ? En tout état de cause, les réponses à donner à ces questions ne devraient pas dépendre seulement du changement des contextes politique et international mais aussi encore de la place des divers pays dans le système mondial ("A reorganização do crescimento e a superação do atraso social na periferia capitalista", Wilson Cano UNICAMP). La discussion lancée par Luciano Coutinho (UNICAMP) a abondé en ce sens en rappelant l'impossibilité de tenir un discours universel sur ces questions et l'importance des contextes continentaux et nationaux non seulement dans la formulation des réponses mais aussi jusque dans la manière de se poser les questions.

Les deux dernières sessions ont porté sur la dimension internationale des problèmes structurels posés au monde actuel par la nouvelle dynamique des échanges internationaux. Les dangers, les difficultés, voire les échecs des tentatives de reconstruction de nouveaux ensembles susceptibles de restructurer le commerce mondial aux lieux et places des Etats-Nations ont d'abord été mis en évidence à partir des exemples de l'ALENA ("A crise atual do Mexico no processo de globalização", Arturo Huerta, UNAM - Mexico) et de l'Union européenne ("L'Union économique et monétaire européenne vue au travers des approches en terme de régulation", Jacques Mazier, CEDI, Université Paris XIII). La discussion introduite sur ce thème par Luiz Gonzaga Belluzzo (IE-UNICAMP) a conduit à s'interroger en retour sur les possibles réponses nationales à ces "contraintes" de globalisation, le débat portant principalement sur les chances de la stabilisation et les implications économiques, sociales et politiques de la restructuration territoriale des frontières commerciales et des souverainetés politiques y afférentes.

A vrai dire, il est difficile de tirer quelque conclusion que ce soit dans le domaine commercial sans envisager en même temps la dimension monétaire des restructurations internationales. C'est pourquoi la dernière séance du colloque a été consacrée à la forme monétaire du processus de globalisation. Le système monétaire international y a été envisagée sous deux angles : en tant que système émergent de production d'une nouvelle forme de monnaie internationale d'abord ("La monnaie internationale : concurrence et principes organisationnels", Michel Aglietta, CEPII et Université Paris X Nanterre); du point de vue de l'impact de la production de cette nouvelle forme monétaire sur la stabilisation macroéconomique au niveau national ("A política macroeconômica e o sistema monetário

internacional”, José Carlos Miranda, IE-UNICAMP). La discussion finale introduite par José Carlos Braga a enfin mis l’accent sur le rôle central de la finance dans la globalisation quelque soit l’angle d’attaque d’où on l’observe, c’est-à-dire qu’on s’y intéresse de façon internaliste à la restructuration du SMI ou qu’on recherche ce que cette restructuration implique sur l’institution de nouveaux régimes de politique économique. Les nouvelles relations instituées entre finance privée et finances publiques (via les dettes publiques externes et internes) ne façonnent-elles pas en effet désormais la manière dont les régimes monétaires nationaux sont soumis à des contraintes d’internationalisation ? Il convient par conséquent de s’interroger en priorité sur les implications de ces nouvelles formes d’interdépendance entre le public et le privé sur les conditions de stabilisation des régimes monétaires et par cette voie, plus largement sur les politiques économiques.

II. Les préoccupations transversales

Tous comptes faits, on peut considérer que deux grands thèmes transversaux ont parcouru les discussions pendant ces trois jours, l’un ayant trait à l’avenir des sociétés salariales ici et là, l’autre à la manière d’envisager le rapport entre économie et politique, ici et là également.

L’avenir des sociétés salariales. Comme l’ont suggéré une série d’interventions, on peut se demander si le rapport salarial n’est pas devenu un élément secondaire de la dynamique présente du capitalisme. Cette question a toutefois été posée dans le débat sous deux formes différentes renvoyant à deux niveaux d’appréciation de la profondeur et de la temporalité de la restructuration en cours.

En restant au niveau des formes institutionnelles, on peut tout d’abord considérer que le rapport salarial doit toujours être vu comme “l’infrastructure” des sociétés modernes contemporaines. Dans cette perspective, ce sont seulement les formes institutionnelles de cet “invariant” qui sont en cause de manière dérivée dans le jeu des forces porteuses de la globalisation et qui privilégient désormais dans les processus d’institutionnalisation les nouveaux rapports de concurrence et les nouvelles modalités d’insertion internationale. Comment penser alors ce problème de la modification de la hiérarchie dans la configuration des formes institutionnelles des rapports socio-économiques ? Doit-on d’ailleurs considérer que la globalisation financière est un processus irréversible auquel l’ensemble des formes institutionnelles de la régulation devrait désormais nécessairement s’ajuster ?

Si on se situe maintenant au niveau des structures elles-mêmes et si on admet que le néo-libéralisme ne fait pas que traduire un moment nécessaire de désinstitutionnalisation (dérégulation), on peut par contre considérer que la crise du salariat est plus qu’une question de restructuration et de reconfiguration des institutions du capitalisme salarial. Si le néo-libéralisme est également porteur de formes d’une restructuration plus profonde du capitalisme, la finance devrait l’emporter durablement sur le social et le capital s’orienter vers des régimes d’accumulation dans lequel le capital financier et sa base sociale de rentiers dominant, via des formes extrêmes de flexibilisation de la force de travail et de volatilisation du capital-argent, le capital productif et sa base salariale. Comment concevoir alors de tels régimes rentiers d’accumulation du capital qui soient stables et susceptibles de s’étendre à l’échelle mondiale ?

Ne faut-il pas plutôt finalement considérer que le fordisme a été un régime qui a été entretenu par l’extension même du salariat et que la crise du premier correspond à la généralisation du second, d’où une arrivée à maturité d’un système social qui doit en conséquence en prendre acte et trouver les aménagements institutionnels correspondant ? En ce cas, les pays de capitalisme tardif bénéficiant de réserve de salarisation n’auraient aucune raison de s’aligner sur des politiques d’ajustement correspondant à la conservation de rapports sociaux qui n’ont pas encore en fait structuré l’ensemble de leur matrice sociale ? Ainsi formulée, on voit que l’analyse de la profondeur de la crise des formes salariales de production a un enjeu politique fondamental et immédiat et il n’est pas étonnant qu’elle ait été au centre des débats les plus vifs du colloque.

Le rapport entre économie et politique. Ce thème constitutif en lui-même de l’économie politique peut évidemment être décliné de multiples manières. En privilégiant de partir de l’ambivalence sémantique du terme économie en français, il peut toutefois être ramené à seulement deux séries de questions relatives d’une part au rapport entre la politique et l’économie comme discours, d’autre part à la relation du politique à l’économie comme système de pratiques sociales:

L’économie comme savoir est-elle véritablement un discours savant qui dispose de critères de distinction et d’autonomie par rapport à ce qui serait seulement une philosophie politique ? C’est là une des questions cruciales au fondement des modélisations qui cherchent à dépasser le stade de la métaphore du réel. Car pour qu’une théorie puisse être un véritable instrument de politique économique et pas seulement une doctrine légitimatoire de purs rapports de force, ne faut-il pas qu’elle existe au préalable comme théorie scientifique, c’est-à-dire soit évaluable en tant que telle à partie de règles propres à la théorisation, règles relatives à sa cohérence logique, à sa capacité descriptive et à son rapport aux autres sciences sociales ? Par ailleurs, la question se pose de savoir si la théorie économique est véritablement capable de fournir simultanément une description théorisée de situations concrètes et des critères économiques, sociaux ou politiques permettant de caractériser ces situations comme “mauvaises” ou “bonnes” ? Si les notions microéconomiques normatives d’efficacité et d’équité de l’économie standard semblent clairement peu susceptibles de recevoir un sens empirique compatible avec les notions macropolitiques positives d’ordre social stabilisé et de développement démocratique, la question reste de savoir si l’épistémologie réaliste du type de celle mise en oeuvre dans l’approche de la régulation avec les notions semi-empiriques de cercles vertueux ou vicieux est mieux adaptée pour formuler de tels critères.

Il est clair qu’on ne saurait répondre à cette question sans interroger le rapport économie/politique dans l’espace des pratiques. C’est en effet seulement dans cet espace où se joue l’articulation entre le régime salarial, la croissance et l’accumulation du capital d’un côté, le régime politique, l’organisation des pouvoirs publics et le régime des droits et devoirs constitutifs de la citoyenneté de l’autre, que les critères de choix des politiques économiques comme les notions de bonne et de mauvaise régulation perdent leur connotation purement morale et/ou politique. On le voit immédiatement avec l’exemple de la relation postulée vertueuse par la doctrine néolibérale entre croissance de la richesse et inégalité de sa distribution. Car, d’un point de vue macroéconomique, cette relation est au contraire perverse puisqu’inefficace sur le plan du développement économique puisqu’elle limite à la fois le potentiel productif du pays et sa demande interne, seul un « free-rider » pouvant tirer profit d’une généralisation à l’échelle mondiale d’une telle relation qui conduit à une situation récessive de la demande mondiale. De plus, la crise actuelle et l’exacerbation des inégalités entre pays et au sein de chaque pays qui l’accompagne nous enseigne que *de facto* le point de vue microéconomique normatif conduit à la mise en place de politiques publiques néolibérales qui renforcent et non plus réduisent les inégalités produites par le marché, participant ainsi d’un cercle vicieux d’approfondissement des inégalités qui menace la stabilité et la civilité politique en réduisant la protection sociale des populations. Or comme on peut considérer que d’un point de vue économique rationnel, la stabilité politique et la cohésion sociale sont nécessaires au maintien d’un climat favorable à l’investissement productif, là encore l’argument purement moral inspiré de la doctrine des droits de l’homme en faveur d’une réduction des inégalités sociales peut céder la place à un argument de type rationnel susceptible de mieux s’imposer aux élites technocratiques. On peut ainsi en déduire qu’un mode de croissance fondé sur un accroissement des inégalités correspond à une “mauvaise” régulation du point de vue des critères d’optimalité économique et qu’il traduit un type spécifique de rapport de forces entre groupes sociaux et non pas une contrainte universelle de rationalité.

Dans cet exemple, enfin, la proximité des problématiques régulationniste et néo-structuraliste apparaît bien, même si celles-ci ne se sont pas attachées au traitement des mêmes problèmes théoriques et empiriques, compte tenu des contextes très différents dans lesquels elles se sont développées. Il en découle que d’un côté, l’approche de la régulation pourrait enrichir l’approche néo-structuraliste par son insistance sur la non réductibilité du politique à une variable ou à un instrument de l’économique, insistance sur la logique propre des institutions politiques et ce que celle-ci implique en matière d’analyse de l’impact incertain des politiques économiques, la régulation de l’accumulation relevant moins de l’Etat que de la société dans son ensemble. De l’autre, l’approche néo-structuraliste en attirant l’attention sur l’impact des structures de répartition et de distribution des revenus sur le régime d’accumulation et le mode de développement prend en charge un point largement négligé par les régulationnistes et que ceux-ci auraient tout intérêt à approfondir dans la ligne des travaux néo-structuralistes.